



Madrid, le 9 février 2024

CIRCULAIRE ICCAT n° 01244 / 2024

OBJET : ATELIER SUR LES ÉCORÉGIONS (en ligne, 24-26 avril 2024)

Suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions du SCRS programmées pour 2024, j'ai le plaisir de vous informer que l'Atelier sur les écorégions aura lieu en ligne du 24 au 26 avril 2024. J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint l'ordre du jour provisoire de l'atelier. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cet avis aux scientifiques susceptibles de participer à l'atelier. Cet avis sera également publié prochainement sur la page des réunions de notre [site web](#).

L'atelier se déroulera en ligne par le biais de la plateforme ZOOM. L'atelier se déroulera de 12h00 à 16h30 CET, avec une pause de 30 minutes entre 14h00 et 14h30.

Afin de pouvoir organiser cet atelier et fournir les liens aux participants en ligne, nous vous demandons d'envoyer au Secrétariat, le **15 avril 2024 au plus tard**, une liste des délégués qui participeront à l'atelier. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès des participants à l'atelier. Tous les participants sont également priés de s'inscrire à la réunion avant le **15 avril 2024** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur la page des réunions de notre site web.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission : E. Penas Lado
Première vice-Présidente : Z. Driouich
Deuxième vice-Président : R. Chong
Présidents des Sous-commissions 1 à 4

Président du COC : D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Présidente du STACFAD : D. Warner-Kramer
Président du SCRS : C. Brown

- **Chefs de délégation/chefs scientifiques**
– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

Pièces jointes : Ordre du jour provisoire et information sur l'atelier.



Atelier sur les écorégions

(en ligne, 24-26 avril 2024)

Objectifs

Des discussions sont en cours au sein de l'ICCAT concernant la mise en œuvre de l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) conformément aux normes convenues au niveau international. La régionalisation de la zone de la Convention de l'ICCAT en zones écologiquement significatives fournit un cadre spatial pour le développement d'une large gamme d'outils et de produits scientifiques afin de mieux intégrer les considérations climatiques, écosystémiques et relatives aux prises accessoires, dans les avis de gestion des pêches.

Le premier atelier de l'ICCAT sur les écorégions, qui s'est tenu en 2022, a établi un processus pour guider la délimitation des écorégions dans la zone de la Convention de l'ICCAT, ce qui a permis d'identifier huit écorégions candidates. Ce deuxième atelier sur les écorégions de l'ICCAT vise à atteindre plusieurs objectifs : (1) affiner le processus de délimitation des écorégions en tenant compte des contributions supplémentaires des experts et des commentaires reçus depuis le premier atelier sur les écorégions de l'ICCAT, (2) préparer une proposition affinée d'écorégions au sein de la zone de la Convention de l'ICCAT, et (3) évaluer le rôle potentiel des écorégions pour soutenir la planification régionale des écosystèmes, en encourageant la recherche sur les écosystèmes et en facilitant le développement d'outils et de produits scientifiques afin de fournir un avis plus intégré pour informer les décisions de gestion des pêcheries. Les avis intégrés jouent un rôle crucial dans la promotion d'une gestion efficace et durable de la pêche en incorporant une compréhension holistique des écosystèmes et en impliquant les parties prenantes dans le processus de prise de décision.

Ordre du jour provisoire

1. Expériences des organisations régionales de gestion de la pêche utilisant les écorégions pour la recherche sur les écosystèmes et l'élaboration d'avis fondés sur les écosystèmes.
2. Examiner et affiner les critères pour guider la délimitation des écorégions et les qualités attendues des écorégions au sein de l'ICCAT.
3. Examiner et mettre à jour les données clés pour informer la délimitation des écorégions au sein de l'ICCAT.
4. Examiner et affiner la méthodologie permettant de dériver une proposition améliorée d'écorégions au sein de l'ICCAT.
5. Examiner la validation des écorégions candidates de l'ICCAT dérivées du premier atelier en évaluant leur degré de similitude et de différence en termes de composition des flottilles et de leurs captures.
6. Discussion générale sur l'élaboration d'une version affinée des écorégions candidates de l'ICCAT.
7. Futures étapes et utilisations potentielles des écorégions au sein de l'ICCAT.
8. Autres questions.



Informations supplémentaires pour les participants

1. Date et format de la réunion

La réunion se tiendra en ligne du 24 au 26 avril 2024. L'atelier se déroulera de **12h00 à 16h30 CET**, avec une pause de 30 minutes entre 14h00 et 14h30.

2. Personnes de contact

Président :

Alex Hanke (Alex.Hanke@dfo-mpo.gc.ca)
Pêches et Océans Canada
125 Marine Science Drive
St. Andrews, New Brunswick E5B 0E4
Canada
Tel: +1 506 529 59 12

Contact au Secrétariat :

Dr Nathan Taylor (nathan.taylor@iccat.int)
Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT)
c/ Corazón de María 8, 6^e étage
28002 Madrid
Espagne
Tel: +34 91 416 56 00, Fax: +34 91 415 26 12

3. Langue

Suite aux recommandations du SCRS et à la décision de la Commission en 2023, la langue de travail de l'atelier sera l'anglais. Aucune interprétation ne sera assurée pendant la réunion. Il est donc préférable que les documents scientifiques et les présentations soient fournis en anglais.

4. Demande de documents et de présentations scientifiques

Les participants sont encouragés à présenter des documents scientifiques pertinents. Suivant les dernières dates limites du SCRS pour la soumission des documents et des présentations du SCRS, pour cet atelier, ils devront être fournis à info@iccat.int et/ou à nathan.taylor@iccat.int avant le **16 avril 2024**. Les documents et présentations fournis après cette dernière date ne seront pas acceptés, sauf autorisation préalable du Président. Il est rappelé aux auteurs de suivre de près les *Directives pour les auteurs de documents scientifiques pour le SCRS de l'ICCAT et le Recueil de documents scientifiques*. En outre, les documents originaux (texte, tableaux et figures) devraient être élaborés en Word ou dans un logiciel compatible.



5. Inscription

Les participants sont priés de s'inscrire à l'atelier au plus tard le **15 avril 2024**. Il est indispensable de s'inscrire rapidement pour que le Secrétariat puisse garantir la mise en place de la plate-forme en ligne. **L'inscription en ligne** se fait auprès de l'ICCAT sur la [page des réunions de l'ICCAT](#) ou en remplissant le formulaire d'inscription. Tous les délégués des CPC souhaitant participer à l'atelier devront en informer à l'avance leur chef de délégation ou leur chef scientifique afin de s'assurer qu'ils sont inclus dans la liste officielle qui devra être envoyée au Secrétariat d'ici le **15 avril 2024**.

6. Configuration pour la réunion en ligne

Le Secrétariat utilise l'application Zoom pour les réunions en ligne. La configuration matérielle requise pour participer à une réunion en ligne est disponible ici : [Configuration matérielle requise pour Zoom](#). Nous vous suggérons fortement d'utiliser des écouteurs pourvu d'un micro pour pouvoir entendre et parler aisément pendant la réunion.

Une brève introduction de l'application est disponible ici [Prise en main pour les nouveaux utilisateurs](#). Si vous avez d'autres questions, veuillez prendre contact avec le Secrétariat. Tous les participants dûment inscrits **recevront un courrier électronique** via la plateforme en ligne **incluant un lien pour rejoindre la réunion**.